



Secrétariat : Mardi toute la journée // Jeudi – Vendredi – Samedi : Matin – Aux heures de bureaux.
Ecole de Pilotage : sur rendez-vous <http://aeroclub-cambrai.openflyers.fr/>
Tel / rep : 03-27-81-26-56 e-mail : aeroclub.cambrai@free.fr Site : <http://aeroclubcambrai.com/>



FORFAIT DEBUTANT AVION « découverte du pilotage de base »

OFFRE PROMOTIONNELLE SPECIALE valable jusqu'au 30 juin 2015

Pour 649 € payable en 2 fois sans frais :

Deux chèques : un de 325€, et un de 324 €, remis à la signature de ce contrat et encaissé au fur et à mesure de la formation sous forme de crédit préalable sur le compte vol moteur du pilote

Cette offre comprend :

- Les 5 premières leçons d'instruction (au sol et en vol) avec 4 heures de vol* en double commande avec instructeur diplômé sur l'avion école F-GEMS**.
- Et Les cours théoriques collectifs au sol (voir horaires disponibles au secrétariat), dispensés par une personne titulaire du CAEA (Certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique) pendant la durée du forfait.

La validité de cette offre concernant les temps de vol et les leçons est de 3 mois à partir de la première leçon .

Aucune somme ne sera remboursée, exception faite pour les leçons et les heures de vols non effectuées uniquement, pour raisons médicales dûment justifiées, et à condition que la demande intervienne par écrit avant l'expiration du délai de 3 mois ci-dessus.

La suite de la formation pourra se faire :

- soit après règlement des formalités d'inscription annuelle au club, aux tarifs à l'heure de vol et leçons en vigueur,
- ou bien avec le forfait maniabilité (voir affichage)

selon les avions utilisés.

Si le pilote choisit d'opter pour un forfait maniabilité, ce forfait débutant sera décompté du forfait maniabilité et le pilote n'aura qu'à déposer le complément de règlement sous forme de 1 à 3 chèques qui seront encaissés au fur et à mesure de la formation sous forme de crédit préalable sur le compte vol moteur du pilote ; sinon, il pourra opter pour le règlement à la carte en veillant à créditer son compte d'au minimum une heure de vol + une leçon d'avance en permanence avant de voler :

*Cette offre comprend la cotisation club et la participation aux frais de fonctionnement du club pour la durée du forfait (maximum 3 mois)
Cette offre ne comprend pas la licence assurance FFA obligatoire ni le fond de solidarité incident facultatif*

***en cas d'indisponibilité de l'avion école pour une raison autre qu'une visite d'entretien périodique normale ou la réservation antérieure par un autre membre, donc dans le cas d'un événement exceptionnel ou imprévisible comme par exemple une panne ou le non retour de l'avion à l'heure prévue de réservation, un autre avion du club pourra être utilisé sans majoration du forfait si le pilote n'a pu être prévenu au moins 24 h à l'avance.*

Programme indicatif du forfait découverte

- préparation du vol, calculs de masse et de centrage, inspection et préparation de l'avion ;
- circulation d'aérodrome au sol, roulage, et en vol, effets primaires des gouvernes ;
- pilotage de l'avion au moyen de repères visuels extérieurs ; assiette, inclinaison, ligne droite ;
- effets moteurs, compensation, relation assiette/vitesse/vario ;
- communication ;
- décollages et atterrissages normaux .

Les temps de vol et de leçons proposées dans ce forfait n'impliquent en aucun cas l'acquisition automatique de tous les item du forfait découverte de la formation PPL/LAPL , qui reste à l'appréciation de l'instructeur

Monsieur , Madamereconnait avoir été informé de cette offre contractuelle et s'engage à la respecter ainsi que les statuts et le règlement intérieur de l'A/C Louis Blériot .

Fait à Niergnies le : . . / . . /

Signature :

L'UAC est affilié à la FFA – Fédération Française Aéronautique – ce qui permet aux jeunes de moins de 21 ans d'obtenir après acceptation de leur dossier une bourse de : 335€ pour le premier vol solo / 335€ pour le Brevet de Base / 500€ pour un brevet de base avec BIA / 670€ pour un brevet PPL /